



Ligue internationale contre la détention arbitraire

Rapport de lancement - Février 2024



À propos

La Ligue internationale contre la détention arbitraire (ILAAD de son acronyme en anglais) a été établie le 28 septembre 2023 en tant qu'association loi 1901. ILAAD est une organisation non gouvernementale (ONG) indépendante, basée à Paris.

La vision de ILAAD est celle d'un monde où personne n'est détenu arbitrairement et où chacun peut librement jouir de ses droits fondamentaux conformément au droit international. Guidée par les principes de solidarité internationale et d'universalité des droits humains, la mission de ILAAD est de mener des recherches et des actions en justice visant à prévenir et à mettre fin à la détention arbitraire, adoptant un champ d'action national et mondial.

Les actions de ILAAD contre la détention arbitraire sont menées en France et à l'étranger par des militants bénévoles au nom de la promotion et de la protection des droits et libertés protégés par le droit international des droits humains, énoncés en particulier dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques.

Le présent rapport de lancement décrit les activités de ILAAD au cours de ses 6 premiers mois d'exercice, et servira de modèle pour les futurs rapports annuels ouvrant la voie vers plus d'actions communes en faveur de la protection des droits des personnes détenues arbitrairement.

“Tout individu a droit à la liberté et à la sécurité de sa personne. Nul ne peut faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention arbitraire.”

Pacte international relatif aux droits civils et politiques - Article 9

Mission

La détention arbitraire est un problème mondial pressant qui viole les droits fondamentaux des victimes, sapant les principes de justice, de liberté et de dignité humaine. Cette pratique illégale est répandue à l'échelle mondiale et affecte des groupes divers de personnes, au premier rang desquelles des activistes politiques, des journalistes, des défenseurs des droits humains et des minorités persécutées.

Le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire (GTDA) joue un rôle crucial dans la lutte contre ces violations du droit international. Établi par la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies en 1991, le Groupe de travail est une procédure spéciale thématique dans le cadre du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. Son mandat lui permet d'examiner des cas de détention arbitraire, d'échanger avec les gouvernements responsables, et de produire des recommandations afin de prévenir de futurs cas de détention arbitraire.

Cependant, l'efficacité du Groupe de travail dépend de la coopération des États membres et de leur engagement à respecter les normes du droit international des droits humains. À cet égard, le plaidoyer en faveur de la prévention et de l'élimination de la détention arbitraire nécessite un effort concerté de la communauté internationale, de la société civile et des organes gouvernementaux pour garantir que les recommandations du GTDA soient mises en œuvre. C'est ce raisonnement qui a conduit à la création de ILAAD.



La mission de ILAAD est de contribuer aux efforts de la communauté internationale visant à mettre fin à la détention arbitraire.

Structure

Les activités de ILAAD sont menées par des militants bénévoles, des avocats et des chercheurs engagés à faire avancer les droits des personnes détenues arbitrairement. Au 19 février 2024, ILAAD compte 8 membres actifs assistés de 8 étudiants bénévoles non-membres inscrits dans notre Programme de volontaires étudiants pour les droits humains.



Notre équipe contentieux fournit un soutien juridique gratuit aux victimes de détention arbitraire ainsi qu'aux ONG et avocats les défendant, en soumettant des plaintes au GTDA appelant à la libération immédiate des victimes de détention arbitraire.

Notre équipe recherche examine les cas de détention arbitraire à l'échelle mondiale, rédige des articles sur les avis et les rapports du GTDA et mène des recherches sur des cas de détention arbitraire individuelle ou de masse.



Notre équipe plaidoyer alerte le public et les médias sur les situations de détention arbitraire, informe nos membres et donateurs via une infolettre mettant en avant notre impact collectif, et identifie des opportunités de partenariats en plaidoyer et contentieux pour défendre les droits des victimes de détention arbitraire.

Première plainte à l'ONU

En décembre 2023, conjointement avec le groupe russe indépendant de défense des droits de l'Homme OVD-Info, ILAAD a [saisi le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire au nom de 4 prisonniers politiques](#), à savoir Dmitry Ivanov, Andrey Balin, Igor Baryshnikov et Alexander Bakhtin, contre la Russie.

Dmitry Ivanov: militant étudiant et créateur du canal Telegram «L'Université d'État de Moscou proteste», **condamné à 8 ans et 6 mois de prison pour des messages anti-guerre sur Telegram.**

Andrey Balin: ancien membre du Parti de la liberté du peuple de Tolyatti **condamné à 7 ans de prison pour des publications anti-guerre sur VKontakte.**

Igor Baryshnikov: activiste de Kaliningrad **condamné à 7 ans et 6 mois de prison pour des publications sur Facebook.**

Alexander Bakhtin: éco-activiste **condamné à 6 ans de prison pour des publications sur VKontakte.**

Depuis l'invasion de l'Ukraine en février 2022, la Fédération de Russie a largement eu recours à des lois répressives sur la diffusion de « fausses informations » concernant l'armée russe pour combattre la dissidence anti-guerre. Dans ce contexte, dans le but de faire taire les voix pacifistes en Russie, **Dmitry Ivanov, Andrey Balin, Igor Baryshnikov et Alexander Bakhtin, ont tous été arrêtés, détenus et condamnés en vertu de l'Art. 207.3 du Code pénal de la Fédération de Russie, après avoir partagé des messages sur internet en faveur de la paix ou relatifs aux violations des droits humains en Ukraine.**

Notre équipe de contentieux, aux côtés des avocats d'OVD-Info, a demandé au GTDA au nom des quatre victimes de reconnaître que leur arrestation et privation de liberté étaient arbitraires, **d'inciter la Russie à les libérer immédiatement**, ainsi que d'appeler la Russie à mettre sa législation nationale en accord avec ses obligations en vertu du droit international des droits humains, **en abrogeant l'Article 207.3 du Code pénal russe** et en annulant les peines prononcées en vertu de cette législation.

Recherches en cours

ILAAD mène des recherches thématiques sur des cas de détention arbitraire individuelle ou de masse en identifiant, analysant et systématisant la jurisprudence du GTDA. En février 2024, nous avons entamé un partenariat à cette fin avec Aix Global Justice, la clinique doctorale de la Faculté de droit d'Aix-en-Provence sur le droit international des droits de l'Homme.

Les recherches de ILAAD sont publiées sur notre site web et mises à jour régulièrement afin de créer une base de données relative à la détention arbitraire accessible à tous et sont ainsi également communiquées annuellement au Groupe de travail pour aider les cinq experts indépendants nommés par le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies dans leur mandat.

Notre équipe de recherche mène actuellement des recherches approfondies sur **trois situations systémiques de détention arbitraire** :

Détention arbitraire et lois sur les "fausses informations"

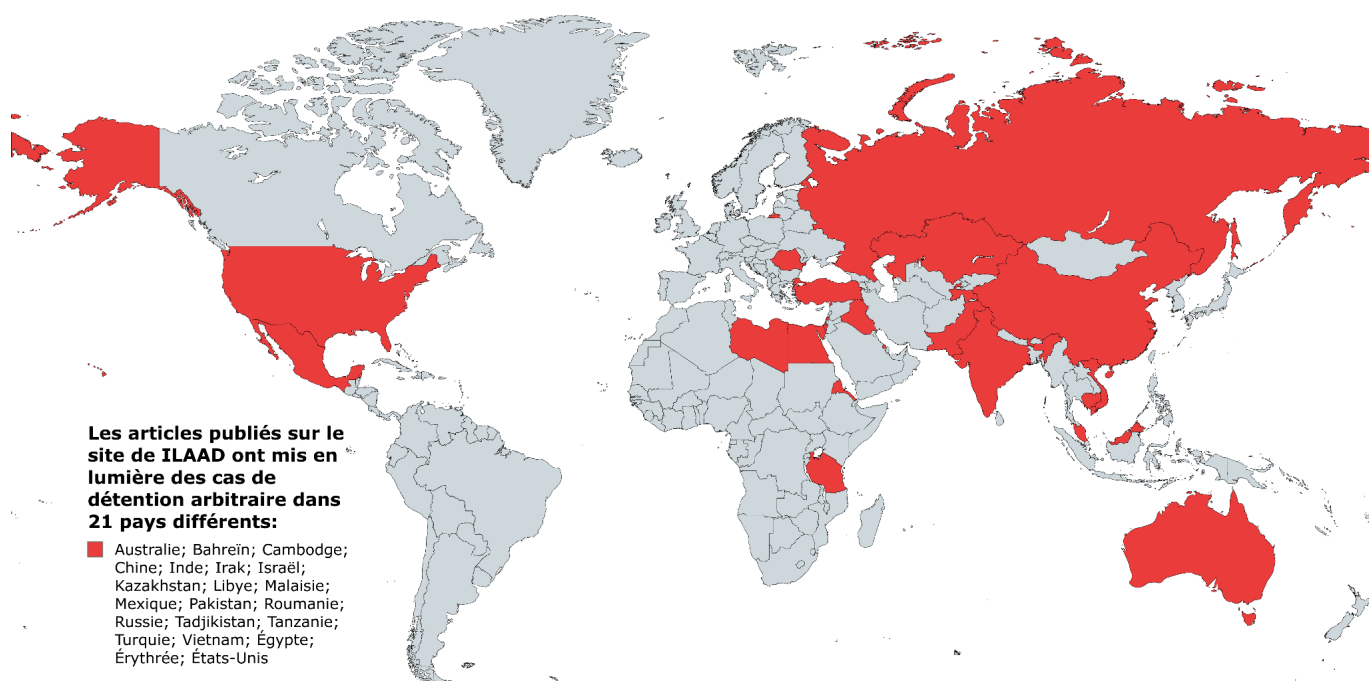
Détention arbitraire des défenseurs de l'environnement

Détention arbitraire des femmes

Ces travaux contribuent à informer et éduquer sur les pratiques de détention arbitraire à travers des recherches minutieuses et impartiales en collaboration avec d'autres organisations reconnues pour leur expertise en droit international des droits humains. En ce sens, nos publications attirent non seulement l'attention sur l'urgence des cas individuels des victimes de détention arbitraire, mais servent également de catalyseur pour les efforts de plaidoyer et de coopération internationale en faveur de l'élimination de la détention arbitraire.

Visibilité numérique

Le site web de ILAAD a été officiellement lancé à la fin de 2023, en anglais (www.ilaad.org) et rapidement suivi en janvier 2024 par une version française (www.ilaad.org/fr). Une version espagnole du site suivra au cours de l'année 2024. ILAAD est également présent sur LinkedIn, qui, avec notre site web, joue un rôle pivot dans notre croissance en facilitant le **recrutement de nos membres et l'engagement digital de notre communauté** en faveur de la promotion des droits humains. Ainsi, notre présence en ligne permet à la fois aux victimes de détention arbitraire et à leurs représentants d'entrer en contact avec nos équipes, ainsi qu'à **fournir des ressources** sur les bonnes pratiques relatives à la lutte contre la détention arbitraire.



ILAAD a publié 30 articles en anglais et 13 articles en français sur son site web relatifs aux avis du GTDA dans lesquels le Groupe de travail a reconnu le caractère arbitraire de la détention en question. Ces publications cherchent à attirer l'attention sur la prévalence de la détention arbitraire et à plaider pour la justice en incitant les États à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les recommandations des experts de l'ONU. Nos articles visent également à contribuer au renforcement du plaidoyer en faveur de la protection des droits humains à destination de la société civile et des décideurs politiques.

Solutions numériques

Nous sommes convaincus que l'avenir de la surveillance des violations des droits humains et du soutien juridique *pro bono* devant les instances des Nations Unies réside dans le développement de solutions numériques facilitant la collecte de données relatives aux droits humains à travers le monde.

Avec notre partenaire Neota Logic et le soutien des étudiants de la Cornell Law School et de Cornell Tech, nous développons un logiciel expert pour assister les avocats, les ONG, et les victimes de détention arbitraire dans la soumission de plaintes au Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire qui permettra de :

- faciliter la collecte de violations des droits de l'Homme liées à la détention arbitraire ;
- accélérer le processus de soumission des cas aux Nations unies pour réagir rapidement aux situations urgentes ;
- aider à tirer parti et à regrouper les données sur les violations de masse des droits de l'Homme.



Basée sur le questionnaire modèle du WGAD, cette solution numérique sera accessible sur notre site web et posera une série de questions pour traiter les informations concernant la détention signalée afin de générer un rapport évaluant la situation documentée et sa potentielle qualification de détention arbitraire selon les 5 catégories reconnues par le Groupe de travail. L'utilisateur aura la possibilité de télécharger le rapport préliminaire généré et de le recevoir par courrier. Il sera également automatiquement envoyé à notre équipe d'avocats et de chercheurs en droit international afin qu'ils puissent l'examiner avant de contacter l'utilisateur **pour discuter de l'opportunité de soumettre gratuitement une plainte au GTDA.**

Toutes les informations fournies dans le rapport généré constituent une évaluation préliminaire à des fins d'information afin de permettre à l'équipe contentieux de ILAAD de considérer si la situation mérite une considération supplémentaire en vue d'une procédure devant une instance des Nations unies. Toutes les informations collectées par ce formulaire resteront confidentielles.

Volontariat étudiant

Un autre objectif de ILAAD est de participer à l'éducation de la jeunesse aux questions de protection internationale des droits humains. Cet objectif est réalisé à travers notre programme de volontariat étudiant qui offre l'opportunité aux étudiants de premier cycle universitaires et aux jeunes diplômés d'en apprendre davantage sur les mécanismes de protection des droits humains au niveau international et d'acquérir une expérience pratique en contribuant au sein de nos équipes à la protection des victimes de détention arbitraire.



**Volontaires en France, en
Espagne, en Italie, et en
Ouganda**

Les étudiants sélectionnés rejoignent le programme à distance et deviennent des bénévoles non-membres de ILAAD. Ils sont formés à la recherche et à l'analyse des pratiques de détention arbitraire afin d'assister nos membres actifs, avocats et chercheurs, à fournir un soutien juridique et de plaider aux victimes. De cette manière, nos bénévoles étudiants participent aux campagnes et aux recherches de ILAAD afin de promouvoir les droits humains, en consacrant environ 10 heures par semaine aux activités de l'association, pendant 3 mois.

En outre, notre programme de volontariat étudiant constitue l'une des principales manières dont nous formons et recrutons nos futurs membres actifs.

Bureau exécutif

Nos activités sont dirigées par le Bureau exécutif, constitué des 3 membres fondateurs de ILAAD, et chargé d'approuver la stratégie visant à atteindre les missions de l'organisation, administrer l'association et assurer sa bonne gestion, ainsi que de superviser les actions de ses membres.

Mael Clerc, Président



Mael est Président de ILAAD, chargé de représenter l'organisation lors de ses actions en justice et auprès de ses partenaires. Mael possède une expérience approfondie des cas de détention arbitraire en tant qu'expert juridique dans des cabinets d'avocats, et rédige actuellement une thèse de doctorat sur la détention arbitraire et le droit international à la Faculté de Droit de Paris I Panthéon-Sorbonne.

Malo Denouel, VP & Secrétaire-Général



Malo est Vice-président de ILAAD, chargé des relations internationales pour l'organisation. Malo travaille à Bruxelles en tant qu'expert en affaires européennes. Il a une expérience juridique, politique et de plaidoyer aux Nations unies, à l'Union européenne, ainsi qu'en tant que consultant indépendant.

Thibault Cadet, VP & Trésorier



Thibault est Vice-président de ILAAD, chargé des affaires publiques et de la stratégie de l'organisation avec les institutions nationales afin de rechercher un soutien politique et financier. En tant qu'avocat au Barreau de Paris, Thibault coordonne également notre équipe de contentieux composée d'avocats et de chercheurs bénévoles.

Partenaires et donateurs

Établie en septembre 2023, en l'espace de quelques mois, ILAAD et ses équipes ont déjà réussi à réaliser de grands progrès qui n'auraient pas pu être atteints sans la confiance initiale de nos premiers partenaires, donateurs et membres.



OVD-Info est un groupe indépendant de défense des droits de l'Homme. OVD-Info travaille sur le terrain en Russie et vise à mettre fin à la persécution politique en Russie. Ensemble, nous avons [saisi](#) le WGAD au nom de 4 prisonniers politiques, contre la Russie.



Neota Logic est une plateforme numérique qui nous permet de fournir un accès à notre expertise à grande échelle grâce au développement de notre [futur formulaire numérique](#) sur la détention arbitraire. De plus, ce projet n'aurait pas été possible sans le soutien des professeurs et des étudiants de la Cornell Law School et de Cornell Tech.*



Aix Global Justice est la clinique doctorale de la Faculté de droit d'Aix-en-Provence spécialisée en droit international des droits de l'Homme. Ensemble, nous menons des recherches sur les pratiques systémiques de détention arbitraire

Enfin, nos donateurs et membres nous ont fourni un soutien financier crucial dès les premiers jours de l'organisation, et grâce à eux, ILAAD continuera de croître et d'étendre son action pour lutter contre la détention arbitraire à l'échelle mondiale.

Thank you

À l'avenir

Au cours de l'année 2024, ILAAD poursuit son approche multisectorielle pour œuvrer contre la détention arbitraire à l'échelle mondiale. De nouvelles plaintes au Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire sont au cœur de nos futurs objectifs. En tirant parti de notre expertise juridique et en collaborant avec des ONG aidant les personnes arbitrairement détenues et leurs représentants, nous continuerons de mettre en lumière les violations des droits humains en contribuant aux efforts du Groupe de travail dans la promotion des normes internationales.

Nous poursuivons également le renforcement des partenariats existants et développons de nouvelles alliances avec des organisations activement engagées dans la lutte contre la détention arbitraire à travers le monde. En favorisant les collaborations, nous visons à amplifier notre impact, partager nos ressources et aborder collectivement le défi de la détention arbitraire, afin d'offrir notre soutien au plus grand nombre de manière coordonnée avec les efforts globaux de la communauté internationale.

Nous avons pour objectif d'accroître notre taux de publications d'articles sur les avis récents du GTDA et de rapports de recherche thématiques dans les prochains mois en poursuivant activement la croissance de notre organisation en recrutant de nouveaux membres et bénévoles. Ainsi, à travers des efforts collectifs et une communauté de soutien grandissante, ensemble, nous continuerons à apporter une contribution significative au mouvement mondial pour la justice et les droits des victimes de détention arbitraire.

Paris, 29 février 2023

Mael CLERC
Président



Malo DENOUEL
VP



Thibault CADET
VP

